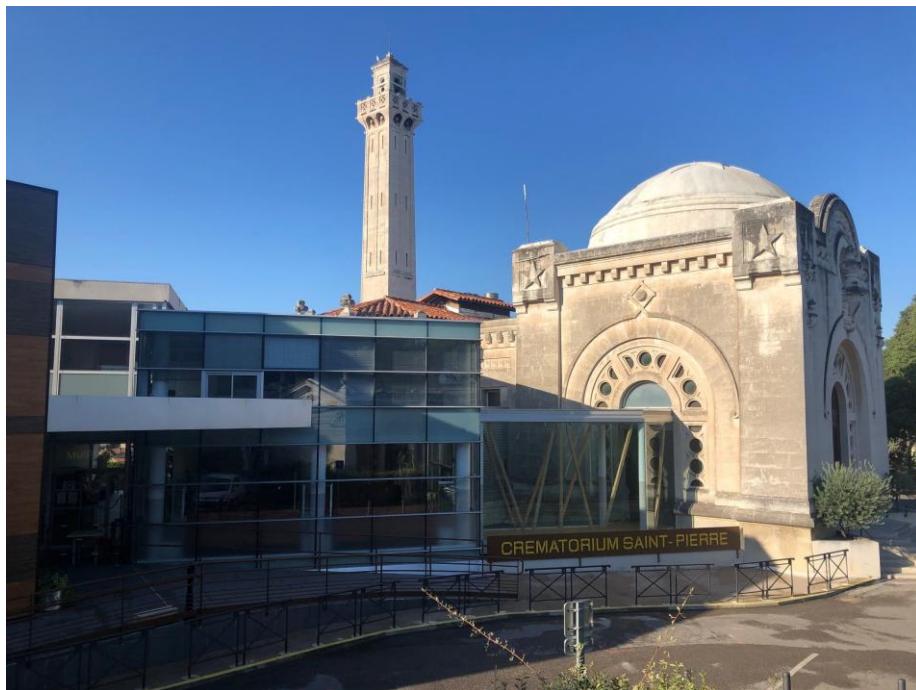


BILAN D'ACTIVITE 2024
SERVICE CREMATORIUMS METROPOLITAINS

1. DIVISION CREMATORIUM SAINT-PIERRE



Le Crématorium de Marseille est situé dans le cimetière Saint-Pierre, sur une parcelle (correspondant à l'emprise du Crématorium) transférée par la ville à la Métropole au 1er janvier 2018 en même temps que la compétence.

Il a fait l'objet en 2006 d'une extension, et est aujourd'hui doté de 4 fours de crémation et de 2 salles de cérémonies.

La capacité de cérémonie + crémation est fixée à 15 par jour ainsi que 4 prestations type reprises administratives, exhumations, dons de corps à la science et déchets anatomiques.

❖ Les missions :

La compétence « crématorium » est un Service Public Industriel et Commercial » (SPIC).

Il existe plusieurs modes de gestion (Régie, DSP, SEM). En 2002, la Communauté Urbaine a fait le choix de créer une Régie à seule Autonomie Financière.

Le Conseil d'Exploitation a pour objet de donner un avis sur les décisions stratégiques concernant le Crématorium.

Les statuts d'une Régie dotée de la seule autonomie financière sont définis par les Articles R2221-1 à R2221-17 du CGCT pour les généralités et les articles R2221-63 à R2221-94 du CGCT plus précisément pour les Régies à seule autonomie financière.

L'article 2221-3 du CGCT précise que : « La Régie dotée de la seule autonomie financière est administrée sous l'autorité du maire et du conseil municipal, par un Conseil d'Exploitation et son président ainsi qu'un directeur » (il convient de remplacer Maire et Conseil Municipal par Présidente et Conseil Métropolitain).

❖ L'activité du Crématorium Saint-Pierre

Toutes prestations confondues	
Pour 2023	Pour 2024
4 436 prestations	4 818 prestations

❖ Répartition des crémations par types (en %)

	2023	2023	2024	2024
TOTAL CREMATIONS	4 436		4 818	
Crémation Adultes	3 608	81,40 %	3 812	79.11 %
Crémation Enfants -16 Ans	36	0,90 %	44	0.90 %
Don de corps à la science	104	2,30 %	114	2.36 %
Pièces anatomiques	430	9,60 %	414	8.60 %
Reprise administratives	258	5,80 %	331	6.90 %
Exhumations			103	2.13 %

Pour information

❖ Les Investissements réalisés en 2024

- Acquisition de l'audio et vidéo des salles de cérémonies
 - ☞ Pour un montant de 66 068,61 € HT
- Acquisition des bancs
 - ☞ Pour un montant de 69 571,00 € HT
- Etanchéité des bureaux et du Skydom
 - ☞ Pour un montant de 68 087,00 € HT
- Reprise carrelage de la salle introduction + entrée
 - ☞ Pour un montant de 20 581,00 € HT
- Réparation climatisation salle de cérémonie
 - ☞ Pour un montant de 13 630,98 € HT
- Mise en place climatisation local serveur + local urnes
 - ☞ Pour un montant de 4 999.82 € HT
- Mise en place climatisation filtration
 - ☞ Pour un montant de 26 555,03 € HT

Soit un total de dépenses de **269 493,44 € HT pour l'année 2024.**

❖ Le personnel du Crématorium Saint-Pierre

2 équipes de 4 agents composent les équipes de Maîtres de cérémonies / Crématistes. Ces derniers ont un cycle de travail de 2 jours de travail – 2 jours de repos. Ils peuvent ainsi accueillir le public du lundi au samedi inclus, sur une plage horaire de 10 heures par jour, de 7h45 à 12h45 et de 13h45 à 18h45.

De plus, depuis 2020 afin de pouvoir renseigner et mieux accompagner les familles et les pompes funèbres, un agent d'accueil a intégré chacune des deux équipes.

Le Service Administratif / Technique est assuré du lundi au vendredi sur une plage horaire de 8 heures par jour.

Le personnel du Crématorium Saint-Pierre se compose :

➤ Personnel Administratif :

- Directeur de la Régie du Crématorium St-Pierre : Didier VAUTRIN
- Assistant Manager : Julien PONTIER
- Responsable de division : Stéphane SICARD
- Secrétariat : Laurence CINQUEGRANA
- Régisseuse : Caroline VELINO

➤ 2 équipes de Maîtres de cérémonies – crématistes + 1 agent d'accueil + 1 ATA

❖ Equipe A :

BRIGEL Mathieu
MONTIGNY Emily
PISANI Rodolphe
ZIZZO Christian

Agent d'accueil : RONDA Michelle en maladie Remplacée par Benjamin ZIZZO puis Stéphane LIBRATI

ATA : Luna MASQUELIER (Contrat du 02/05/2024 au 31/07/2024) puis Mélodie REYNAUD-BRIGEL (Contrat du 01/08/2024 au 31/12/2024)

❖ Equipe B :

BERTRAND Céline
HALAS Christophe
KLEIN Frédéric
RUIZ Romuald

Agent d'accueil : Jennifer CASELLA en maladie Remplacée par Audrey GOMEZ

ATA : Jean-Rémy BRIGEL (Contrat du 02/05/2024 au 31/12/2024)



LA PARTIE TECHNIQUE

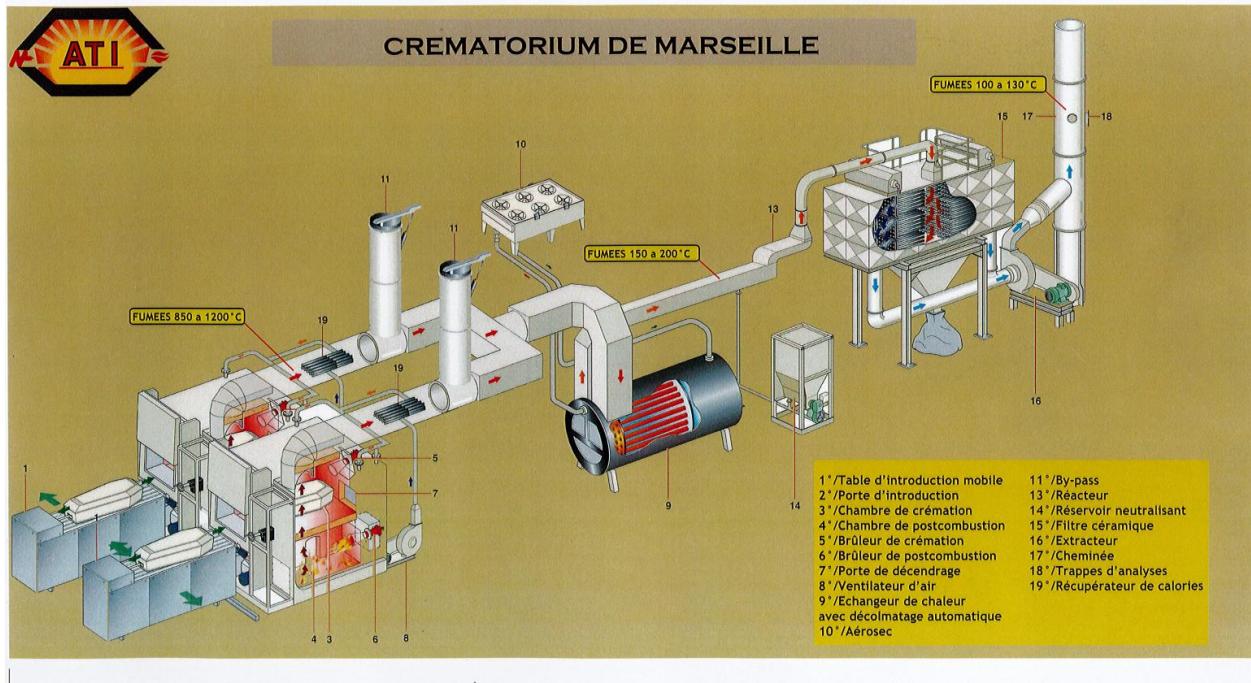
❖ Système de Filtration double

Le Crématorium Saint-Pierre a été un des précurseurs en matière de filtration. Le système de filtration a été installé dès 2012.

Le dispositif retenu par le Crématorium Saint-Pierre, présente une spécificité technique : une filtration double permettant deux introductions en simultanée.



CREMATORIUM DE MARSEILLE

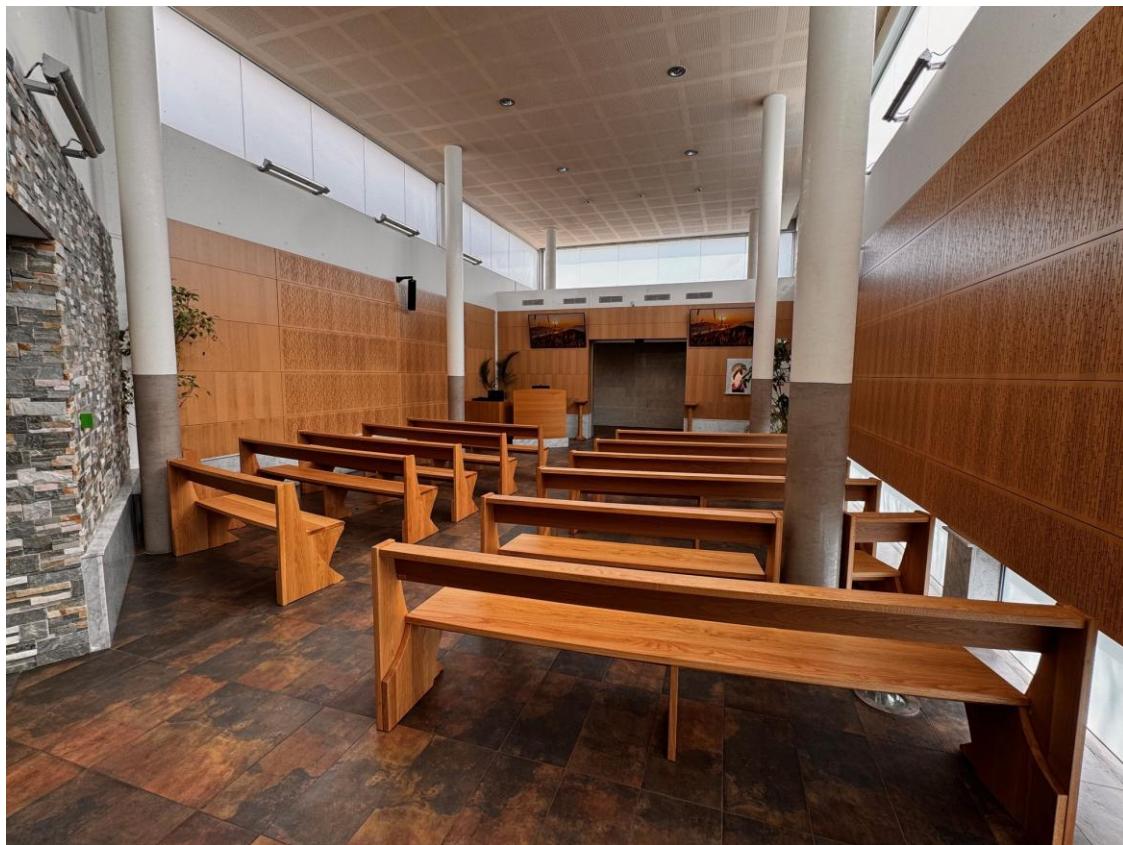


☞ Les salles de cérémonies

Salle de cérémonies 1 : Capacité maximum de 90 personnes (dont 40 places assises) Superficie de la salle : 100 m2.



Salle de cérémonies 2 : Capacité maximum de 90 places (dont 51 places assises) – Superficie de la salle : 100 m²



☞ Salle de Visualisation

A la demande des familles, il est possible d'assister à l'introduction du cercueil dans l'appareil de crémation, depuis cette salle qui est directement reliée sur l'entrée des fours par caméra.



1. DIVISION CREMATORIUM MARTIGUES



Le crématorium de Martigues est situé dans le « Centre Funéraire Municipal » qui a été construit en 2007 dans un bâtiment qui accueille aussi les pompes funèbres et la chambre funéraire. La Régie du Crématorium a été transférée à la métropole Aix-Marseille-Provence au 1er Janvier 2018. Il est composé de 2 fours de crémation, d'une salle d'attente ainsi qu'une salle de cérémonie.

La capacité de cérémonie + crémation est fixée à 6 par jour.

❖ Les missions :

La compétence « crématorium » est un Service Public Industriel et Commercial (SPIC) pour lequel la Ville de Martigues a fait le choix de créer une Régie à seule Autonomie Financière.

Les statuts d'une Régie dotée de la seule autonomie financière sont définis par les articles R2221-1 à R2221-17 du CGCT pour les généralités et les articles R2221-63 à R2221-94 du CGCT plus précisément pour les Régies à seule autonomie financière.

L'article 2221-3 du CGCT précise que : « la régie dotée de la seule autonomie financière est administrée sous l'autorité du Maire et du Conseil Municipal, par un Conseil d'Exploitation et son Président ainsi qu'un Directeur » (il convient de remplacer Maire et Conseil Municipal par Président et Conseil Métropolitain).

Le Conseil d'Exploitation a pour objet de donner un avis sur les décisions stratégiques concernant le Crématorium. Il compte à ce jour 4 membres.

» L'activité du Crématorium Martigues

Toutes prestations confondues	
Pour 2023	Pour 2024
1 314 prestations	1 428 prestations

» Répartition des crémations par types (en %)

	2023	2023	2024	2024
TOTAL CREMATIONS	1 314		1 428	
Crémation Adultes	1 292	98.30 %	1 406	98.46 %
Crémation Enfants	36	0.46 %	10	0.70 %
Pièces anatomiques	7	0.53 %	6	0.42 %
Exhumations	9	0.68 %	6	0.42 %

Pour information

» Les Investissements réalisés en 2024

En début d'année 2024, le second four a été rebriqueté, permettant ainsi une reprise totale de l'exploitation à 6 convois par jour dès mi-mars 2024.

» Le personnel du Crématorium de Martigues :

5 agents composent l'équipe de Maître de Cérémonie / Crématiste / Accueil technique.

Le service administratif est composé de 4 agents, Responsable, Régisseur et Agents d'accueil.

Le personnel du Crématorium de Martigues se compose :

- Responsable de Division : Julia CHIESA (Novembre 2023)
- Régisseur : Thomas AUBERT (Mai 2024)
- Agent accueil / administratif : Christelle BONAGURA (Mars 2024)
- Agent accueil : Anne-Lise HALING (Juin 2024)
- Maitre de cérémonie / Crématiste / Adjoint : Michaël KAPRIELIAN
- Maitre de cérémonie / Crématiste : Jérôme DUHEM
- Maitre de cérémonie / Crématiste : Sonia RAHMOUNI (licenciée décembre 2024)
- Maitre de cérémonie / Crématiste : Laura ROUBAUD
- Maitre de cérémonie / Crématiste : Olivier SQUIDIERI (Juillet 2024)

LA PARTIE TECHNIQUE

❖ Les fours de crémation :

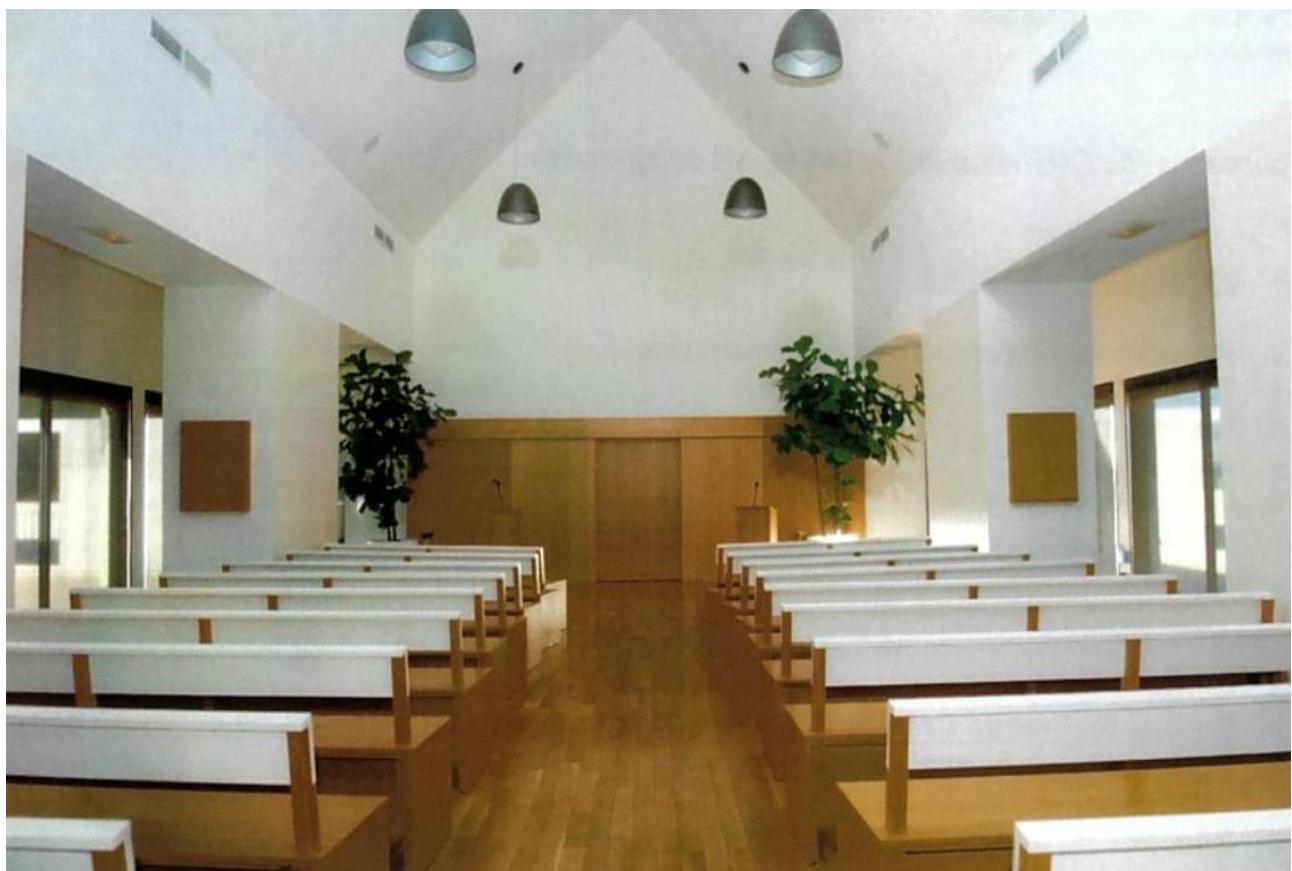
Ils sont au nombre de 2, les maintenances sont régulières depuis mars 2024. Chaque appareil de crémation a une capacité de fonctionnement de 5 crémations par jour, 6 jours par semaine.

❖ Système de filtration double :

Le Crématorium de Martigues dispose d'une ligne de filtration installée en 2020, en même temps que le second four.

Le dispositif retenu présente une spécificité technique : une filtration double permettant deux introductions en simultanée.

❖ La salle de cérémonie :



Capacité d'une centaine de personnes (superficie de la salle : 160 m²).

 **La salle d'attente :**

D'une superficie de 144 m², elle permet aux familles de patienter avant que la cérémonie débute.



LA PARTIE FINANCIERE

La Régie de Recettes Prolongée Marseille

ARRETE du 1er JANVIER au 31 DECEMBRE 2024

BILAN ANNUEL 2024

Régie de recettes prolongée du Crématorium Saint Pierre,

CONVOIS	Tarif en euro (HT)	Tarif en euro (TTC)	Nombre	Montant Réalisé TTC	Encaissé TTC	Facturés non payé en TTC (Dont factures réglées directement Trésor Public)	
Crémation Adulte	427,50	513,00	3812	1 955 556,00	1 576 449,00	379 107,00	TDR VILLE DE MLLÉ
Crémation Enfant - 16 ans		GRATUIT	44				
Crémation corps réduit - 5 ans	427,50	513,00	9	4 617,00	3 591,00	1 026,00	TDR VILLE DE MLLÉ
Crémation corps réduit + 5 ans	106,67	128,00	92	11 776,37	7 296,22	4 480,15	TDR VILLE DE MLLÉ
Crémations Reprises Administratives de Juillet à Octobre	107,20	128,64	257	33 060,48		33 060,48	TDR VILLE DE MLLÉ
Crémations Reprises Administratives Novembre à décembre	106,67	128,00	74	9 472,00		9 472,00	TDR VILLE DE MLLÉ
Facultés(au-delà de 100)	189,17	227,00	14	3 178,06		3 178,06	TDR FAC MÉDECINE
Crémation (pièces anatomiques)	96,67	116,00	414	48 024,00	41 296,64	6 727,36	
Dépôts d'urnes	20,83	25,00	291	7 275,00	7 275,00	0,00	
Total				2 072 958,91	1 635 907,86	437 051,05	

La Régie de Recettes Prolongée Martigues

Total : janvier à juin 2024

Payé en régie de janvier à juin 2024 : 70 037,56 €

- Janvier 24 : 20 420,12 €
- Février 24 : 19 539,28 €
- Mars 24 : 9 884,88 €
- Avril 24 : 11 308,12 €
- Mai 24 : 5 269,44 €
- Juin 24 : 3 615,72 €

Titres de recettes Hors Régie de janvier à juin 2024 : 421 178 ,89 €

Suite à une réorganisation, la régie a pu commencer ses encaissements à partir de juillet 2024.

ARRETE du 1^{er} JUILLET au 31 DECEMBRE 2024
Régie de recettes prolongée du Crématorium de Martigues

Convois	Tarif en euro (HT)	Tarif en euro (TTC)	Nombre	Montant réalisé	Encaissé en régie	TDR Hors régie	Impayés
Crémation adulte	Bois tendre : 545€ Bois dur : 638€	Bois tendre : 654€ Bois dur : 765,60€	755	557 653,43€	464 324,4€	76 097,47€	17 231,56€
Crémation enfant – 16 ans		GRATUIT	6				
Reliquaires	-1,50m : 193,60€ +1,50m : 291,69€	-1,50m : 232,31€ +1,50m : 350,03€	4	929,24€	929,24€		
Pièces anatomiques	30kg ou 100L : 151,06€ 60kg ou 200L : 280,69	30kg ou 100L : 181,27€ 60kg ou 200L : 336,82€	1	181,27€		181,27€	
Urnas	Location mensuelle : 9,42€	Location mensuelle : 11,30€	9	113€	113€		
TOTAL				558 876,94€	465 366,64€	76 278,74€	17 231,56€

Total année 2024 :

Total 2024 encaissé en Régie : 535 404,20 €

Total 2024 TDR Hors régie : 497 457, 63 €

Impayés 2024 : 17 231,56 €

Total réalisé 2024 : 1 050 093,39 €

❖ Investissement – Fonctionnement Marseille / Martigues

En K€	En K€	Montant total "voté" 2024	Montant réalisé 2024	Taux d'exécution 2024
Exploitation	Recettes totales	2 958,82	3 043,92	103%
	Dont recettes réelles	2 919,32	3 008,01	103%
	Dépenses totales	8 463,98	3 107,38	37%
	Dont dépenses réelles	3 711,23	2 661,31	72%
Investissement	Recettes totales	4 793,48	446,07	9%
	Dont recettes réelles	0,00	0,00	
	Dépenses totales	6 348,95	965,29	15%
	Dont dépenses réelles	6 268,73	929,39	15%

✓ En section d'exploitation :

- Les dépenses d'exploitation se sont réalisées pour un montant total de **3 107 K€** en 2024, correspondant à un taux d'exécution de **37%** ;
- Les recettes d'exploitation sont élevées à **3 044 K€**, pour un taux d'exécution de **103%** ;
- Les dépenses réelles représentent **2 661 K€** et les recettes réelles **3 008 K€**.

✓ **En section d'investissement :**

- Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **15%** et correspond à un total de mandats émis de **965 K€** ;
- Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **9%** et correspond à un total de titres émis de **446 K€**.
- Les dépenses réelles représentent **929 K€** et les recettes réelles **446 K€**.

Excédent cumulé :

En K€	Résultats à la clôture de l'exercice précédent : 2023	Part affectée à l'investissement exercice 2023	Résultats de l'exercice : 2024	Résultats de clôture : 2024
Exploitation	5 505,15	0,00	-63,47	5 441,69
Investissement	1 555,48	0,00	-519,22	1 036,26
Total	7 060,63	0,00	-582,68	6 477,95

Le résultat de clôture est très largement positif avec 6 478 K€ dont 5 442 K€ de résultat d'exploitation et 1 036 K€ en investissement.

On note tout de même des résultats d'exercice déficitaires que ce soit en exploitation ou en investissement. La reprise des résultats de l'exercice précédent (+7 060,63 K€) permet de présenter un résultat de clôture excédentaire.

CONCLUSION

Lors du Conseil d'exploitation du 1er octobre 2024, les élus ont décidé d'homogénéiser les tarifs de crémation de Marseille et Martigues, augmentation des tarifs Marseille de 513 € à 570 € et diminution des tarifs Martigues à 570 € au lieu de 654 € (bois tendre) et de 765,60 € (bois dur).
Création d'une seule régie métropolitaine lors du conseil métropolitain du 10 octobre 2024

En 2023 : 4 436 crémations ont été réalisées pour Marseille et 1 314 pour Martigues
En 2024 : 4 818 crémations ont été réalisées pour Marseille et 1 428 pour Martigues